

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **72 (1936)**

Heft 22

PDF erstellt am: **01.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Avis important aux membres S. P. R. — Pour le XXIV^e Congrès. — VAUD : Places au concours. — Les auberges suisses de la jeunesse. — Courses scolaires. — Asile d'Echichens. — Ça et là. — Cours de flûte douce. — GENÈVE : Association antialcoolique. — U. I. P. G. — MESSIEURS : Convocation. — U. I. P. G. — DAMES : Convocation.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : ED. VITTOZ : *Langue d'aujourd'hui, langue de demain.* — PRATIQUE : P. H. : *Centre d'intérêt : l'oiseau (suite.)* — C. S. R. : *Degré inférieur : Les repas, les aliments.* — INFORMATIONS : *Pour la défense de nos colonies.*

PARTIE CORPORATIVE

AVIS IMPORTANT AUX MEMBRES DE LA S.P.R.

Rapport du Congrès. — Le rapport, qui contiendra tous les renseignements indispensables aux participants, va sortir de presse. Les Imprimeries Réunies nous ayant procuré un jeu d'adresses pour les abonnés de Genève, Vaud et Neuchâtel, ceux-ci recevront directement le rapport, tandis que les collègues de la S.P.J. le recevront par l'entremise du président de leur section. Les membres de la S.P.R. qui, pour une raison ou une autre, auraient été oubliés, voudront bien s'adresser à leur président cantonal.

Vu la parution un peu tardive du rapport sur le « Rôle de l'école populaire dans l'Etat » — retard qui n'est pas imputable au Comité d'organisation —, il ne sera pas possible de donner absolument suite à la résolution votée à Montreux et dont le texte a paru dans le N^o 23 de l'*Educateur*. En conséquence, les propositions, conclusions, amendements qui parviendront à temps à M. Chs Grec, rédacteur, à Vevey, seront publiés dans le dernier numéro du journal paraissant avant le Congrès. La correspondance tardive sera transmise directement par la rédaction au rapporteur général. Cependant, il ne pourra être tenu compte, dans la discussion, que des propositions qui seront parvenues à M. Grec *avant le 8 juin*.

Logements. — Les congressistes, et particulièrement les membres du Comité romand (la séance est fixée à vendredi matin à 8 h. précises), qui préféreront arriver jeudi soir déjà à La Chaux-de-

Fonds, voudront bien le spécifier clairement en envoyant leur inscription. Un logis leur sera réservé.

Chemin de fer. — Malgré nos démarches auprès de la Direction des C.F.F., il n'a pas été possible d'obtenir, pour les congressistes, l'avantage du billet simple course valable pour le retour. Nous nous sommes heurtés à l'incompréhension totale, et préjudiciable à l'intérêt même des C.F.F., de la haute Administration ; cette attitude est à comparer avec celle des chemins de fer français, par exemple, qui accordent une réduction de 40 % à nos voisins en mal de congrès.

Nous invitons donc les collègues qui ne préféreront pas l'auto ou l'autocar, à utiliser les billets collectifs jusqu'à La Chaux-de-Fonds. Pour permettre aux participants d'arriver à temps pour l'ouverture du Congrès qui a lieu à 11 heures, un train spécial à prix réduit partira de Neuchâtel immédiatement après l'arrivée du train de Lausanne à 9 h. 44.

Le Président de la S. P. R.

POUR LE XXIV^e CONGRÈS

aux Montagnes neuchâteloises, les 12, 13 et 14 juin.

Par suite de diverses circonstances, l'expédition du Rapport a été retardée de quelques jours et les membres de la Romande voudront bien en excuser le Comité d'organisation du Congrès. Si quelqu'un n'a pas reçu ce Rapport, prière de le réclamer à *M. Philippe Bourquin*, instituteur, La Chaux-de-Fonds, Président du Comité d'organisation.

Pour faciliter la tâche de la Commission des logements, veuillez envoyer *sans retard* votre inscription en utilisant le formulaire de chèque postal annexé au Rapport ; prière de remplir *très exactement* le verso du coupon. Le prix de la carte de fête complète, soit deux jours et deux nuits, est donc de *fr. 18.—*. Nous rappelons que la carte de fête donne droit à l'insigne officiel, au voyage Chaux-de-Fonds-Le Locle, le vendredi après-midi, pour la conférence Latarjet, à la course au Saut-du-Doubs, le samedi après-midi, aux entrées pour le Festival Léopold Robert (vendredi soir) et à la soirée familiale (samedi soir). En outre, les congressistes bénéficieront de l'entrée gratuite dans tous les musées de La Chaux-de-Fonds et du Locle. D'autre part, les congressistes qui coucheront au Locle n'auront aucun frais supplémentaire, le Comité d'organisation a pris toutes précautions pour les transporter rapidement... et gratuitement.

L'ouverture du Congrès est prévue pour le vendredi à 11 heures. Si vous consultez l'horaire, vous ferez la moue, les trains venant de Neuchâtel n'atteignent la Métropole horlogère qu'à 11 heures et demie. Le Comité d'organisation a donc obvié à cet inconvénient en prévoyant un train spécial de Neuchâtel à La Chaux-de-Fonds. Ce train spécial quittera Neuchâtel après l'arrivée de l'express de Lausanne, soit aux environs de 9 h. 50. *Il est donc recommandé à tous les congressistes des cantons de Genève et Vaud, de Neuchâtel, Boudry, Val de Travers, etc., de ne prendre leur billet que jusqu'à Neuchâtel. De là, ils*

bénéficieront d'un billet collectif à prix réduit (avec retour individuel). Comme le Comité d'organisation a dû garantir un minimum, il est recommandé à tous les congressistes qui passeront par Neuchâtel de prendre ce train spécial. Ils bénéficieront d'abord d'une réduction sensible sur le prix du billet (sauf erreur, 2 fr. 90 au lieu de 6 fr.) et, d'autre part, ils soulageront le Comité d'organisation de frais supplémentaires éventuels, si le nombre de participants n'était pas atteint.

A l'arrivée à La Chaux-de-Fonds, un bureau de renseignements fonctionnera à la gare même, dans les bureaux Véron et Grauer, agence de transports (à gauche de la sortie de la gare). Les congressistes logeant au Locle seront conduits à leur domicile, après la conférence Latarjet. Jusqu'alors, le plus simple pour eux sera de déposer leur valise aux bagages.

La place me manque pour vous parler longuement du Festival Léopold Robert, œuvre de notre collègue M. A. Pierre-Humbert, avec musique de M. G. Pantillon. Ce Festival, composé à l'occasion du centenaire de la mort de l'illustre peintre chaux-de-fonnier, fut joué l'an dernier et rencontra un succès extraordinaire — mérité d'ailleurs — et il dut être répété de soir en soir, devant des salles archi-combles. C'est donc une réelle aubaine pour les congressistes d'en avoir sinon la primeur, du moins les derniers échos enthousiastes. Depuis plusieurs semaines, les répétitions ont repris et c'est un spectacle parfaitement au point qui sera donné le vendredi soir, pour le plus grand plaisir de nos hôtes. Quant à la soirée familière du samedi, elle sera bien faite pour donner la mesure de la traditionnelle « Stimmung » des Montagnards ! Sans être indiscret, je puis déjà vous dire qu'une troupe d'acteurs entraînés prépare deux comédies.

Il faudrait encore parler des chœurs qui seront exécutés par les Corps enseignants du Locle et de La Chaux-de-Fonds et dirigés par M. A. Grosjean, du Quatuor à cordes neuchâtelois qui a bien voulu accepter de se produire vendredi et samedi. Mais le temps manque et d'ailleurs vous serez là, inutile de chercher à vous « faire un boniment »...

Cependant, comme vous désirerez quand même des renseignements détaillés et que le *Bulletin* ne peut vous les donner tous, vous obtiendrez gratuitement, à votre arrivée à La Chaux-de-Fonds, vendredi matin, un programme complet du XXIV^e Congrès. Ce programme contiendra en particulier des plans de La Chaux-de-Fonds et du Locle.

On nous attend, amis parlons...

allez-vous fredonner tout en remplissant votre bulletin d'adhésion au XXIV^e Congrès. Et nous de répondre :

On vous attend...

F. J.

VAUD

PLACES AU CONCOURS

Jusqu'au 9 juin.

Instituteurs : Baulmes, Ogens.

Maîtresse travaux à l'aiguille : Prahins (6 h.).

Maîtresses ménagères : Lausanne (2 places).

Maîtresses de repassage : Lausanne (2 places).

Maîtresses enfantines : Lausanne (quelques places).

LES AUBERGES SUISSES DE LA JEUNESSE

La S. P. V. soutient la section vaudoise. Le moment des courses scolaires étant proche, voici quelques renseignements extraits du *Guide suisse des A. J.*

Les auberges sont signalées par l'écriteau triangulaire portant les lettres S. J. H. (Schweizerischen Jugendherbergen) pour la Suisse allemande et A. S. J. (Auberges suisses de la jeunesse) pour la Suisse romande.

Les auberges sont ouvertes aux jeunes touristes, sans distinction d'opinion politique ou religieuse. La limite d'âge supérieure est fixée à 25 ans.

Il existe une carte de membre pour jeunes gens en dessous de 20 ans ; une carte de membre pour jeunes gens entre 20 et 25 ans. Chacune coûte 2 fr. La carte de chef, délivrée à des personnes ayant plus de 16 ans, mais moins de 25, coûte 3 fr.

Un touriste ayant dépassé cet âge est cependant reçu s'il porte la carte de chef et s'il est accompagné d'au moins deux jeunes gens de moins de 25 ans.

Les parents accompagnés d'au moins deux enfants n'ayant pas atteint 25 ans peuvent se contenter d'une seule carte de chef.

Les enfants et jeunes gens accompagnés de leurs parents ou appartenant à un groupe de touristes ou d'écoliers sous conduite d'un chef sont dispensés de posséder une pièce de légitimation et jouissent du tarif minimum.

Les cartes de membre et de chef donnent droit d'abonnement à la revue *Auberges suisses de la Jeunesse* et au tarif minimum dans les auberges.

Il existe en outre une carte de légitimation de 50 centimes pour jeunes gens en dessous de 25 ans. Les porteurs de ces cartes acquittent le tarif maximum.

Ces pièces sont valables une année, soit du 15 décembre de l'année précédente au 15 janvier de l'année suivante.

Les groupes de plus de 5 personnes doivent prévenir le gardien au moins 5 jours avant leur arrivée. En temps de vacances scolaires, la même recommandation s'adresse aux touristes isolés.

Chaque auberge est dirigée par un gardien responsable. Il n'est pas donné de pourboire. Les services spéciaux (combustible, repas, sacs de couchage) ne sont pas compris dans l'écot indiqué.

Les touristes passant la nuit dans une auberge ont le droit d'y séjourner gratuitement la journée précédente et la journée suivante. Il existe des arrangements spéciaux (location d'auberges à forfait par exemple). Les touristes ne passant pas la nuit dans l'auberge acquittent une taxe de 20 centimes pour les isolés et de 10 centimes pour les membres d'un groupe. Chaque hôte est tenu de participer à la mise en état des locaux occupés.

Pour les non-membres l'abonnement à la revue *Auberges suisses de la Jeunesse* est de 1 fr. 50 par an. Le *Guide suisse des A. J.*, comprenant la liste de toutes les auberges suisses, tous les renseignements utiles et une carte suisse d'excursions, se vend 1 fr.

Adresses : *Vaud*, « Association vaudoise des auberges de jeunesse », Lausanne, rue de Bourg 8. Téléphone 32.131. Chèques postaux, II.5790.

Président : *M. de la Harpe*, pasteur, avenue Druey 6, Lausanne.

Les auberges suisses sont actuellement au nombre de 190 à 195, dont 11 en activité pour notre canton. De nouvelles sont en voie d'établissement. Nous les signalerons en temps voulu. Voici la liste des 11 auberges vaudoises :

1. Le **Bru**, près Grandson, à 2,500 km., sur la route cantonale de Grandson

à Neuchâtel, à 1 km. de Champagne ; « L'Ecluse », auberge pour jeunes filles seulement, 20 places. Taxes : 30-80 centimes. Lits : 1 fr. 50 (aussi séjour de vacances pour jeunes filles ; prix de pension : 3 fr. 50 à 4 fr.). — S'adresser à la famille Jacot. Téléphone 44.47, hôtel Bru.

2. **Le Crettez**, aux Diablerets, vallée des Ormonts, à 20 minutes en deçà de Vers-l'Eglise, route du Sépey aux Diablerets et au col du Pillon. Place pour 20 personnes. Taxes : 1-1 fr. 20. — S'adresser à Marcel Tavernier, Le Crettez.

3. **Grandson**, auberge pour garçons, aménagée dans le bâtiment de l'Entr'aide aux jeunes par le travail. « Le Repuis », à 5 minutes de Grandson, du côté de Neuchâtel. Place pour 20 garçons. Taxes : 70-90 centimes. — S'adresser au directeur de l'Entr'aide. Téléphone Grandson 42.06.

4. **Gryon**, à 40 minutes de la gare de Gryon, dans le « Chalet des Belges », chemin d'Anzeindaz. 30 places pour filles et pour garçons. Taxes de passage : 50 cent.-1 fr. — S'adresser au bazar Verboven, près de la gare de Gryon.

5. **Lausanne**, collège de Bellevaux, sur la route du Mont, à 30 minutes de la gare centrale. Pour garçons et filles. Lits de camp, cuisine. Taxes : 60 cent. 1 fr. Prix spéciaux pour écoles. — S'adresser au concierge du collège de Bellevaux.

6. **Lonay-Morges**, à 1,500 km. de Morges, côté Lausanne (venant de Lausanne. 9 km., sur la droite de la route). Place pour 20 garçons et 10 filles. Taxes : 70-90 centimes. — S'adresser au gardien, M. G. A. Bornand, « Les Peupliers », Lonay. Téléphone 72.782.

7. **Montreux**, hôtel Helvétie et des Familles, avenue du Kursaal 2, à 10 minutes de la gare. Taxes : 1-1 fr. 30 ; draps, 40 centimes ; chauffage, 30 centimes. Pension : 4-4 fr. 50. Prix réduits pour repas. Arrangements pour vacances et écoles. Téléphone 62.462.

8. **Montreux**, « Le Manoir », sur la route de Montreux-Glion. Pour garçons seulement. 50 places. Taxes : 50 cent.-1 fr. — S'adresser à l'intendant du « Manoir », Grand-Chêne 3, Montreux.

9. **Payerne**, auberge pour 10 garçons. Taxes : 50-80 centimes. — S'adresser à M. Treuthardt, directeur de l'Institut Jomini. Téléphone 64.

10. **Gimel** (726 m.), à 5 minutes de la station des trams Rolle-Gimel, à 10 minutes de celle d'Aubonne à Gimel, à 10 km. d'Allaman, à 7 km. d'Aubonne, sur la route d'Aubonne au col du Marchairuz, par Saint-Georges et par le passage au Brassus, et sur la route de Saint-Cergue et Nyon par Longirod. Pension du Signal : 60 lits dans chambres confortables, pour filles et garçons. Ecot : 1-1 fr.30, draps, 20 centimes. *Dortoir rustique* avec matelas et couvertures, 50 et 70 cent. (bains, douches). Bois : 20 centimes. Cuisine et réfectoire chauffable à disposition. Consommations à prix réduits affichés. Magasins. Grande salle pour écoles. Home pour vacances, à 3,50-4 fr. par jour. Grand parc. Tennis. Région pour skieurs, excursions. Belle route à travers bois sur Genève (Gimel-Begnins-Nyon) et pour le ravissant vallon de Prévondaveau. — Téléphone 75.118. Mme Lambert, propriétaire.

11. **Vallorbe**, sur la ligne Lausanne-Paris et sur la route d'Orbe à Pontarlier, 757 m. Dortoirs avec paillasses pour filles et garçons. 40 à 60 places. Couvertures. Draps à louer : 50 centimes pour les trois premiers jours. Ecot : 50-75 centimes. 12 lits dans des chambres : 90-1 fr. 20. Réfectoire. Cuisine. Home pour vacances. En hiver, chauffage 20 centimes par jour. Magasins voisins. Région pour le ski, les excursions. Point de départ pour Le Brassus, à 25 km., dans la Vallée de Joux et par là au Marchairuz, à Gimel, à Nyon. — Adresse : Mlle Fiorino.

COURSES SCOLAIRES

Nous allons voir bientôt déambuler dans nos rues de petites villes, sur les pentes des Préalpes et les bords de nos lacs, ces caravanes pittoresques d'écoliers qui, sous l'œil paternel de membres des autorités, de papas et de mamans, sans oublier le maître ou la maîtresse, visitent en une journée un coin vanté du pays.

Ils sont venus de P... ou de Z..., partis de bonne heure avec l'autocar qui les a pris presque à leur porte. Plus besoin de réquisitionner les chars à échelles et de les garnir la veille de petits sapins et de roses en papier : le moteur ronflant leur a enlevé cette gloire d'un jour, de transporter tous ces enfants, en un beau matin d'été, à la gare la plus proche, et de revenir les chercher au dernier train, fourbus, traînant après eux des rhododendrons fanés et des herbiers « cabossés ». Souvenirs qui nous font vieux : c'est l'époque d'avant-guerre.

L'autocar est roi dans nos campagnes autrefois si isolées. Et nul ne s'en plaint si ce n'est nos petits trains qui, délaissés un peu, beaucoup, se rappellent à notre mémoire par des invites charmantes. Ecoutez ce Lausanne-Echallens : « On trouve dans notre Gros-de-Vaud bien des endroits pittoresques, des chemins ombreux, de vastes forêts, où l'on peut errer loin du bruit... Ici et là, de vénérables châteaux... de vieilles églises... des souvenirs historiques... ! Il est devenu lyrique, ce brave L. E. B., en abandonnant au musée d'antiquités sa vieille fumeuse et son allure de... Ne le vexons pas, il nous écraserait ! »

Et voici les Electriques qui baissent leurs tarifs, et d'autres encore qui nous offrent leurs services presque gratuits, sans oublier les C. F. F. qui nous rappellent qu'ils sont de bons serviteurs du peuple suisse...

Autocar ou train ? Je m'en voudrais de conclure, mais je suis tentée de dire aux citadins, à tous ceux qui n'habitent pas loin d'une gare : « Restez fidèles au train ; c'est un ami des anciens jours, c'est par lui que vous avez appris à connaître votre pays ; c'est lui qui vous a conduits, le premier, aux limites de votre rêve... Il mérite de l'affection, de la reconnaissance. Si un jour il ne s'arrêtait plus dans la petite gare, c'est un peu de votre vie qui s'en irait. C'est pourquoi il faut l'aider à poursuivre sa route, haletant ou fringant, ne renâclant pas à la peine, faisant son devoir quoi qu'il en coûte. »

Nos arrière-neveux en parleront comme on parle d'une brouette ou d'un mammoth, eux qui auront leur propre aérodrome, avec, comme atterrissage prévu, après une heure de voltige, la... Lune, et comme séjour de vacances, douze semaines chez les Martiens.

L. Cz.

ASILE D'ÉCHICHENS

L'Assemblée générale d'Echichens a eu lieu le 16 mai. M. Borloz, président, y représentait le Comité S. P. V. Participation faible, ce qui est regrettable, directeur et maîtres ayant besoin de sentir autour d'eux un peu de sympathie et de réconfort dans leur œuvre difficile.

Le nombre des élèves a diminué ; comme les enfants arriérés ne sont pas moins nombreux dans le canton, il faut voir là la question finances : communes et particuliers ont moins d'argent et ne veulent ou ne peuvent plus payer cette modique pension à notre Asile Pestalozzi.

Du *Rapport annuel*, nous extrayons des données précises. Déficit de l'année : 5000 fr., de quoi fournir au Comité et au directeur des préoccupations supplémentaires et sérieuses. Que sera l'avenir ?

L'espérance pour l'avenir, nous la trouvons dans quelques lignes du *Rapport sur le Domaine*. La commission agricole a admiré à Echichens « de superbes champs de froment sélectionné, d'une grande régularité et pureté, promettant une très forte récolte. »

M. Chamot y voue un soin spécial et se classe en bon rang dans l'Association suisse des Sélectionneurs.

Le beau grain pour le bon pain et pour l'amélioration de l'agriculture vaudoise, c'est une valeur et une promesse. Nous irons le voir, ce champ soigné où maintenant l'épi se forme, et nous n'oublierons pas notre obole — 2 fr. au minimum — pour les semailles et la moisson future d'Echichens. L. Cz.

ÇA ET LA

A la Foire de Bâle. — ...Dans la foire du matériel d'enseignement on trouve, entre autres, complètement équipés, un laboratoire de physique, une salle de géographie, avec épidiastroscope, des graphiques indiquant le développement rapide du cinéma et de la radio scolaires, enfin une école enfantine en action, où bambins et bambines, sous l'œil indulgent de leur maîtresse, travaillent à s'amuser ou s'amusent à travailler suivant les principes les plus modernes de la Pédagogie infantile.

Ce qu'il y a d'intéressant là, c'est d'une part la démonstration que les fabricants suisses produisent tout ce qui est nécessaire au mobilier et à l'outillage d'une école moderne ; et c'est aussi et surtout la méthode de présentation : remettre l'objet dans son milieu naturel, le montrer en fonction, dans son dynamisme complexe... (Journal de Genève, 25 avril.)

Une innovation. — Les jeunes filles des écoles primaires et secondaires de Morges recevront dorénavant des leçons d'instruction civique. « Il ne saurait être question de donner un enseignement complet, mais seulement quelques connaissances utiles sur l'organisation de la société dans laquelle la jeune fille est appelée à vivre. »

Nous ne pouvons qu'applaudir à cette décision. Depuis longtemps les sociétés féminines s'étonnent de cette lacune des programmes. L'essentiel est, comme on dit, de ne pas « charger le bateau » déjà trop bien lesté en maintes branches. Elaguer en histoire, spécialement dans le 19^e siècle, et élaborer un petit cours de droit, court et précis, voilà qui est intéressant pour la dernière année du degré supérieur.

Heureusement qu'il ne s'agit pas d'un nouveau manuel en perspective : nous avons des raisons de craindre les auteurs trop savants qui ne « savent » pas rester simples. L. Cz.

COURS DE FLÛTE DOUCE

A cause du son que l'on en tire, très agréable et apparenté à la voix humaine, la flûte douce, ou flûte à bec, semble plus particulièrement destinée à jouer des chansons populaires et de la musique écrite en style simple. En raison de la facilité avec laquelle on apprend à jouer, c'est l'instrument idéal pour la jeunesse (élèves dont la voix mue, éclaireurs, etc.). Après quelques heures d'exercice, on peut déjà, avec plaisir, jouer des mélodies faciles.

Pour soutenir l'élan et l'enthousiasme créés l'an dernier par son premier cours de flûte douce et pour intensifier sa modeste contribution au mouvement en faveur du chant populaire, la Société vaudoise de travail manuel et de réformes scolaires organise, cette année, des cours régionaux. Ces derniers,

répartis en trois séances de 2 heures chacune, auront lieu le samedi, à 14 h. 15, les 6, 20 et 27 juin :

à *Lausanne* (Ecole normale), avec M. D. Aeschimann ;

à *Yverdon*, avec M. W. Tharin ;

à *Vallorbe*, avec M. E. Bettens.

Finance du cours : 4 fr. ; ce prix est réduit à 3 fr. pour les membres de la Société vaudoise de T. M. et de R. S.

Pour suivre le cours, il faut avoir : une flûte douce, 8 fr. ; une méthode, 1 fr. 50 et le cahier de canons, de Burdet, 0 fr. 50. Ce matériel peut être remis pour 7 fr. aux participants du cours.

Renseignements et inscriptions, avant le 31 mai, auprès de M. J. Chappuis, les *Giroflées*, *Chailly-sur-Lausanne*.

GENÈVE

ASSOCIATION ANTIALCOOLIQUE DU CORPS ENSEIGNANT GENEVOIS

Les membres de l'Association antialcoolique du corps enseignant genevois sont priés de bien vouloir assister à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu à la taverne sans alcool de Plainpalais, rue de Saussure, 6 (à côté du bâtiment électoral, près de la promenade des Bastions), le **mercredi 3 juin, à 20 h. 30**. La séance débutera par une causerie de M. le Dr R. Hoffmann : *Comment lutter contre l'alcoolisme ?* En second lieu, la partie administrative se déroulera selon l'ordre du jour habituel.

L'assemblée sera précédée d'un repas en commun à 19 heures, à la Taverne de Plainpalais. Prix : 2 fr.

Prière de s'inscrire auprès de Mlle Aimée Chappuis, 5, rue des Lilas, avant le **mardi 2 juin**.

Le Comité compte sur une forte participation.

Cordiale invitation à tous les membres de l'Association et à leurs amis.

U. I. P. G. — MESSIEURS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : Mercredi 3 juin 1936, à 17 heures

Café de la Terrasse, Longemalle.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal.
2. Communications du Comité.
3. Congrès de La Chaux-de-Fonds et revision des statuts S. P. R.

Le Comité espère que les membres assisteront nombreux à cette importante séance.

U. I. P. G. — DAMES

CONVOCATION : Assemblée générale,

mercredi 3 juin, à 17 heures, Département, salle II.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal.
2. Communications du Comité central.
3. Congrès S. P. R.
4. *Educateur*.
5. Propositions individuelles.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LANGUE D'AUJOURD'HUI, LANGUE DE DEMAIN

I

Depuis quelques mois, la bataille est engagée autour du « français malmené » (ce titre n'est pas de moi) : ici, et ailleurs, journalistes, maîtres d'école échangent des propos qui ne sont point toujours amènes, et se livrent à un déballage de « cas ».

Tous, m'a-t-il paru, sont d'accord pour constater, selon le mot de l'un d'eux, que *le Massacre continue*, c'est-à-dire que le respect de la langue — lequel ne fut jamais excessif chez la très grande majorité de ceux qui parlent ou écrivent — *que le respect de la langue s'en va*, et qu'il est grand temps d'y remédier. L'accord est plus difficile quand il s'agit de savoir sur quel point il conviendrait surtout de faire porter l'effort : mots forgés récemment, mots déformés, termes empruntés à l'étranger, provincialismes, argot, syntaxe... ?

En fait, la plupart de ces Messieurs se préoccupent peu d'apporter quelque ordre dans leurs récriminations et revendications ; les exemples qu'ils citent constituent presque toujours un inextricable pêle-mêle ; tel celui qui traite, en enfilade, de six cas aussi divers que possible : la création du mot *paraissance*, pour dire comparution ; l'emploi illogique, et si fréquent, de *grâce à* ; la confusion de *influer* et influencer ; la substitution de *dans le but* à *afin de* ; la transformation, absurde, de l'expression métaphorique « lever un lièvre » en soulever un lièvre ; *formule* mis pour formulaire.

Comment discuter d'une telle macédoine ?

* * *

Je ne me soucie point de prendre parti, ni pour celui-ci ou celui-là, ni pour telles doléances au détriment de telles autres ; *je voudrais examiner le problème dans son ensemble, mais par « chapitres » bien délimités*. Et, si j'ai proposé de le faire dans *l'Éducateur*, c'est que notre corporation a été vivement mise en cause à plusieurs reprises ; que personne n'a plus d'intérêt que les maîtres d'école à voir un peu clair dans le débat ; que nous ne serons jamais trop renseignés sur ce qui concerne notre langue. Mais — je tiens à le répéter — il ne s'agit nullement ici de polémique, bien que je me propose de donner mon opinion sur la plupart des « faits de langage » auxquels je m'arrêterai.

* * *

Et d'abord, quelques considérations générales...

D'entre les nombreuses nouveautés qui, avec plus ou moins de chances de succès, ont envahi nos journaux et notre parler depuis quelques décades, il en est sur lesquelles s'acharnent particulièrement ceux qu'elles offusquent ; telles, *émotionner*, *agissements*. Examinons ces deux cas.

À l'endroit de *émotionner*, j'ai fait une expérience intéressante. Il y a quelque trente ans, je citai ce mot, au cours d'une conférence, comme néologisme mal venu, et surtout inutile ; mon très savant collègue M. W. Cart, mon aîné de beaucoup, et fort respectueux de la langue, ne m'en donna pas moins tort : « mal venu, d'accord ; inutile, non : il n'est déjà plus synonyme d'*émouvoir*, et vous verrez que la différenciation ira s'accroissant ». L'événement lui a donné raison ; aujourd'hui mes élèves n'hésitent plus : un accident les émotionne, un concert les émeut. *Ne nous pressons donc pas trop de déclarer un néologisme inutile.*

Quant à *agissements*, que beaucoup de lecteurs tiennent pour une horreur, une monstruosité, il n'a jamais été simplement synonyme, mal venu, de « actions » ; pas un journaliste n'hésite à signaler les *agissements* de tel fonctionnaire ; et celui qui a créé le mot a réellement, selon la formule, comblé une lacune ; au reste, il figure dans le dictionnaire de Hatzfeld et Darmesteter depuis 40 ans, et dans la dernière édition de l'Académie.

Est-ce à dire que je sois disposé à accepter n'importe quel dérivé nouveau, en m'assurant que, ou bien il a d'emblée sa raison d'être, comme *agissements*, ou bien il l'aura une fois, comme *émotionner* ? Ah ! non. Je compte bien que *inétendable* (laid autant qu'inutile) est mort-né, et ne cherchera pas à bousculer *inextensible*. Et je serais bien marri que le verbe *insupporter* (« ce caquetage qui m'insupportait autrefois... » Goncourt) finît par s'imposer, puisqu'il ne réalise ni l'une ni l'autre des conditions à l'existence : a) répondre à un besoin ; b) être formé convenablement.

Il en va de même pour un très grand nombre de mots étrangers, nullement français d'aspect, et qui paraissent totalement inutiles : tels le *goal-keeper* du foot-ball, lequel ne dit rien de plus que « garde-camp » ; ou le tout récent *sex-appeal*, dont M. Nicollier a fait proprement justice dans la *Gazette de Lausanne*.

Mais pourquoi regimber à *watmann* — si exotique de forme

pourtant — puisqu'il désigne exclusivement un conducteur de locomotive ou de tramway, alors que *conducteur* appelle forcément un complément ? Pourquoi persister à réprouver *foot-ball*, étiquette parfaitement claire d'un exercice bien caractérisé, alors que *jeu du ballon* conservera inévitablement, au siècle des siècles, une acceptation bien plus étendue ?

* * *

Parlons de syntaxe, de constructions. Une fois que je m'étais avisé de signaler comme admissible, et certainement acquis à la langue de demain, sinon à celle d'aujourd'hui, l'ellipse courante : « les spectateurs *arrivés* en retard ; les visiteurs *montés* les premiers », on m'a donné vigoureusement sur les doigts : comment un maître de français peut-il tolérer pareille négligence ? !

Non seulement je tolère cette ellipse, mais je m'en félicite, puisqu'elle permet d'éviter et un *qui* et un *auxiliaire*, toujours surabondants. D'ailleurs, qui se refusera à dire : un fruit *tombé* de l'arbre ; les articles *parus* dans *l'Éducateur* ?

En revanche, il est une autre construction elliptique, toute voisine, qui présente les mêmes avantages, et dont je ne puis prendre mon parti : *celles arrivées* en retard, *ceux tombés* de l'arbre, *ceux nés* en 1900 ; pour moi, c'est irrémédiablement laid. J'ai peut-être tort ; ou, plus conformément, c'est peut-être une « phobie » toute personnelle... Et il est possible que la langue de demain enregistre cette nouveauté.

* * *

Les « tolérances grammaticales » de 1902 nous autorisent à dire : « des beaux fruits, de la belle prose, du bon français » ; soit, à négliger la règle qui prescrit le *de* quand le qualificatif précède le nom. On a poussé les hauts cris à ce sujet ; un puriste, ou simplement un conservateur, ou, plus simplement encore, un maître d'école qui n'aime pas à changer, s'est écrié : « C'est là qu'on va reconnaître les gens vraiment cultivés d'avec les béotiens ! » — Un autre : « Quiconque a le moindre respect de la langue se refusera à une telle prostitution ! »

Allons donc ! parce qu'il aura proposé : « des bonnes lois, des nouvelles mesures », un parlementaire serait taré ? Et un élève, pour avoir dit « *de la* bonne encre » ? et n'importe qui, pour avoir mangé *du* bon pain ?

Non, non, réservons notre indignation pour des cas plus intéressants, et notre anathème pour des gens qui portent à la langue des atteintes plus graves.

Surtout, félicitons-nous de ce que ces mêmes tolérances nous autorisent à supprimer le *ne*, dit dubitatif, après *craindre* ou *de peur que*. Allons plus loin : espérons que la langue de demain verra la disparition totale et définitive de ce *ne* absurde et malfaisant, qui oppose : « je crains qu'il *ne* vienne » à « je crains qu'il *ne* vienne *pas* ».

Vivent donc les susdites tolérances ? — Oui, oui, presque toutes. Il en est pourtant qui me chiffonnent ; une surtout : le droit d'écrire « *c'était* des gens qui... » ; le droit de dire « *c'est* des livres que... » Ah ! bon, celle-là, je n'en userai point ; c'est bien assez qu'il faille la « tolérer » chez mes élèves... et, dans la langue d'aujourd'hui, chez nombre d'écrivains.

* * *

Que conclure de tout cela ?

D'abord, que, dans ce domaine comme dans tant d'autres, les appréciations sont éminemment subjectives : il y a des gens qui, à l'inverse de ce que je viens d'en dire selon mes goûts personnels, s'accommodent sans sourciller de « c'est les mêmes fautes que... », mais se refusent à accepter « des grosses fautes ».

En second lieu, que c'est une affaire de cas particuliers à examiner, bien plutôt qu'une question de principe.

Et encore, que l'attitude que l'on adopte à l'égard des innovations linguistiques peut s'expliquer par des raisons qui n'ont rien ni de philosophique, ni de scientifique. C'est ce que je voudrais examiner de plus près, au moyen de quelques exemples répartis par « cas ».

(A suivre.)

Ed. VITTOZ.

PRATIQUE CENTRE D'INTÉRÊT : L'OISEAU (suite) ¹

Introduction : Une semaine consacrée au chant.

Si le coucou est le sonneur du printemps, il n'en est pas le chantre attitré : son répertoire est par trop sommaire. Il n'en est pas même l'annonciateur ; ce rôle est dévolu au merle qui lance ses préludes déjà dès le mois de février.

¹ Voir *Educateur* Nos 19, 20 et 21.

Bientôt les mésanges, qui jusqu'alors se bornaient à se disputer avec de petits cris colériques les graines déposées sur la fenêtre, ou les noix suspendues à l'arbre de Noël abandonné sur la terrasse, vont lui donner la réplique sur les pommiers et les poiriers du verger. Au fur et à mesure de leur arrivée tout au long du mois d'avril, les migrants du Midi européen, puis ceux d'Afrique entrent dans la partie. Et le concert, qui avait débuté par un solo, puis continué par des duos, des trios et des quatuors de divers instrumentistes, s'amplifie et s'étend à tous les registres supérieurs de l'orgue avec accompagnement de flûtes, de flageolets, de hautbois, de clarinettes, de violons sur *la* et *mi* jusqu'à l'extension la plus vertigineuse du cinquième doigt, et d'une foule d'autres instruments introuvables dans les conservatoires et les salles de concerts des hommes.

Si bien qu'il est fort difficile d'identifier finalement chacun des artistes qui participent simultanément ou successivement à l'exécution de cette magnifique symphonie dans laquelle viennent encore s'insinuer les bizarres chansons des insectes et les bruissements du vent dans les feuillages mous.

Les pédagogues déplorent souvent dans leurs savants ouvrages que l'éducation de l'oreille comme celle du toucher n'obtiennent qu'une place dérisoire dans les programmes scolaires. Voici une belle occasion, riche entre toutes, de travailler à l'affinement du sens auditif, plus nécessaire que jamais en notre siècle de la radio, si l'on en croit le jugement sévère d'un grand critique français, lequel semble prendre tous les auditeurs de cet engin merveilleux et excellent moyen de culture pour des fanatiques de... l'orgue de Barbarie.

Observations individuelles ou collectives. S'obliger à demeurer pendant quelques instants à écouter des gazouillis d'oiseaux, à suivre les modulations du ramage des grands chanteurs, à noter leurs mélodies à variations ou à thèmes, les roulades, les trilles dont ils sont si joyeusement prodigues finit par constituer une jouissance rare et un enseignement musical qui en vaut bien un autre. On peut demander aux écoliers de repérer individuellement quels oiseaux sont les premiers à ouvrir le bec le matin, et les derniers à le fermer, le soir ; ceux qui chantent encore au milieu du jour. Leur faire apprécier, chacun selon ses goûts particuliers, quel chantre mériterait la couronne de laurier, et quel autre devrait modestement se contenter du « chêne ». Et lequel encore ferait mieux de se taire ! Les inviter à prêter l'oreille au babil intime des hirondelles sous l'avant-toit, des pinsons dans le jardin ; aux criaileries des moineaux dans la rue. Que peuvent-ils bien se dire, traduit en langage humain ?

Puis, pour commencer à identifier ceux qui ne montent pas, comme le merle, sur de hauts tréteaux, à la vue de tout le monde, faire inscrire sur une page de cahier une table d'attente, sur laquelle les réponses ne s'inscriront qu'après audition personnelle et due détermination du chanteur.

Evidemment qu'il serait beaucoup plus facile de dicter le texte classique où quelque pédagogue bien intentionné a groupé les termes se rapportant à notre sujet. Nous n'en ferons nullement fi, d'ailleurs, car il pourra nous servir à monter notre table d'attente. Mais nous ne le donnerons pas d'emblée, sans avoir au moins essayé de faire découvrir ce que l'enfant peut trouver tout seul, ou en compagnie. Voici ce texte, tel que nous l'avons transcrit autrefois dans nos notes.

Les voix des oiseaux.

La fauvette et le rossignol chantent. L'hirondelle gazouille. Le merle siffle. Le pinson frigotte (ou mieux, fringote). L'alouette grisolle, chante son tire-lire. Le moineau pépie, piaille. La colombe roucoule (elle n'est pas seule à le faire !). La gélinothe glousse. Le coq chante, coquerique. Le dindon glougloute. La caille craquette ou claquette. La grue glapit. Le corbeau croasse. La corneille craille, babille. Le paon braille, criaille. L'aigle trompette. La chouette hue ou chuinte. Le hibou hulule. La pie jacasse. Le perroquet parle.

Sans doute que nos écoliers pourraient attendre longtemps avant de pouvoir s'assurer par eux-mêmes que « la grue glapit » et que « la caille claquette ». Ce n'est cependant pas une raison pour ne pas amorcer un petit tableau avec les éléments suivants ; quitte à combler les lacunes inévitables en temps opportun, au moment des jeux récapitulatifs. Mais plus tard, beaucoup plus tard.

Quel oiseau (ou quels oiseaux)

babille ?... beugle ?... bouboule ?... bubule ?... butit ?... cacabe ?... cacarde ?... cageole ?... canquette ?... caquette ?... caracoule ?... carcaille ?... chuchette ?... closse ?... coquerique ?... coraille ?... coucou ?... courcaille ?... craille ?... craquette ?... croasse ?... dégoise ?... dodeldit ?... fredonne ?... fringote ?... froue ?... gazouille ?... glougloute ?... glousse ?... graille ?... gringotte ?... grisolle ?... huit ?... jacasse ?... jargonne ?... margotte ?... pépie ?... piaule ?... pupule ?... rossignole ?... roucoule ?... siffle ?... tintine ?... tirelire ?... trisse ?... trompette ?... turlute ?... tutube ?...

N. B. Une partie de ces termes ne figurent pas dans le dictionnaire par le fait qu'ils appartiennent au vocabulaire spécial des oiseleurs et des chasseurs. Il y aura quelque intérêt à les dépister. La préparation du tableau, ou de la page de cahier où ces mots seront placés en colonne sur la gauche, servira d'exercice de tracé du point d'interrogation, « neue oder alte Schrift ». Excellente occasion pour déterminer laquelle des deux fournit le feston le plus régulier et le plus harmonieux. D'emblée, je penche pour la « neue ».

Afin que personne ne reste indéfiniment la langue sèche devant quelques-unes de ces questions, et ne soit obligé de donner sa langue aux chiens, nous glissons ici les réponses particulières ou générales, mais en vue de la révision finale seulement. Il ne convient pas que les convives aillent fureter par la cuisine avant le repas pour chercher à voir ce qui mijote dans les casseroles ! Laisser l'eau venir à la bouche est un principe de bonne hygiène intellectuelle autant que physiologique.

Réponses particulières ou générales (dont quelques-unes peuvent s'étendre à d'autres espèces d'oiseaux). Nous les donnons exactement dans l'ordre des questions.

— corneille, etc. ;... butor ;... hibou ;... hibou ;... butor ;... perdrix ;... oie ;... geai ;... canard ;... poule ;... pigeon ;... caille ;... moineau ;... poule (couveuse) ;... coq ;... corbeau ;... coucou ;... caille ;... corneille, etc. ;... cigogne, grue ;... corbeau ;... les oisillons (pop.) ;... coq de bruyère ;... plusieurs oiseaux ;... pinson, etc. ;... l'oiseleur qui imite le cri de la chouette pour attirer à la pipée ;... petits oiseaux ;... dindon ;... poule ;... corbeau ;... petits oiseaux ;...

alouette ;... milan ;... pie ;... oiseaux en général ;... caille ;... moineau, etc. ;... poulet et oisillon ;... huppe ;... rossignol ;... pigeon ;... merle, etc. ;... mésange ;... alouette ;... hirondelle ;... aigle ;... alouette ; chouette ;...

En complément de cette introduction sur les oiseaux et le chant, nous donnerons dans le prochain numéro quelques extraits de descriptions du ramage et des voix des chantres ailés par un littérateur et par un naturaliste.

P. H.

DEGRÉ INFÉRIEUR

CENTRE D'INTÉRÊT : Les repas, les aliments (résumé).

Qu'avez-vous fait ce matin avant de venir à l'école ? Comment s'appelle le repas du matin ? celui de midi ? celui de 4 heures ? celui du soir ? Combien faisons-nous de repas par jour ? Quel est le principal repas ? Comment appelle-t-on ce qu'on mange ? (La nourriture, les aliments.)

Écrire au tableau noir une composition des 4 repas, en suivant pour cela le goût des enfants. (Le poulet, le rôti, la purée de pommes de terre et le gâteau occupent la place d'honneur ! !) Faire le même travail en tenant compte du coût, de l'hygiène et... du bon sens !

Provenance de nos aliments. — Ils proviennent en grande partie des plantes. Le blé nous donne la farine, le pain et les pâtes. L'avoine, l'orge, le seigle donnent aussi des farines. Les pommes de terre, tous les légumes sont des plantes.

Les aliments proviennent aussi des bêtes : lait, beurre, œufs, miel, viande.

Le gibier nous nourrit aussi, mais plus occasionnellement : lièvre, perdrix, chevreuil. Ce n'est pas une nourriture habituelle, pourquoi ?

Les poissons donnent aussi une nourriture appréciée, poissons du lac, truites, perches ; poissons de mer, colin, morue, etc.

Les condiments, sauf le sel, proviennent des plantes : girofle, muscade, poivre, laurier, etc.

Les boissons.

Que buvez-vous, vos parents et vous ? Que boivent les bébés ? Le lait est leur seule nourriture pendant les premiers mois de leur vie. L'eau est la principale boisson, la plus saine et la plus économique. Elle doit être pure et fraîche. Avec les fruits on fait le vin, le cidre et plusieurs espèces de sirops ; avec les plantes on fait des tisanes et des infusions. Le thé et le café, dont nous aurions de la peine à nous passer, proviennent d'arbustes qui croissent dans les pays chauds. On peut vivre plus longtemps sans manger que sans boire.

Dans quoi boit-on ? — Dans un verre, dans une tasse, dans un pot, à même une bouteille ou une carafe, dans un gobelet, dans ses mains, au goulot d'une fontaine.

1. Qu'est-ce qui est dans notre bouche et qui sert à avaler ?
2. Où vont nos aliments ?
3. Que faisons-nous des aliments que nous portons à notre bouche ?
4. Comment peuvent être nos aliments ? (chauds, froids, salés, durs, sucrés, tendres, etc.)
5. Indiquer des aliments qu'on mange plutôt crus, d'autres que nous prenons toujours cuits.
6. Quels marchands vendent nos aliments ? (bouchers, charcutiers, épiciers, jardiniers, boulangers, etc.)

7. Que coûtent 1 kg. de pommes de terre, 1 kg. de viande, 1 kg. de pâtes, 1 kg. de pommes, d'oranges ?

8. De quels légumes mange-t-on la tige ? la racine ? les feuilles ? Il faut manger à des heures régulières une nourriture simple et en quantité suffisante. Celui qui mange trop est un glouton, celui qui est trop difficile est un gourmand.

A table.

Dresser en classe un couvert tel qu'il doit être : correct. Apprendre à l'enfant à se tenir à table, à se servir de son couteau, de sa cuiller, de sa fourchette, de sa serviette, à rompre son pain, à essuyer sa bouche avant de boire, à demander poliment ce qu'il désire.

1. Que met-on sur la table qui ne se mange jamais seul ? (le sel, le poivre).

2. Que met-on qui peut se casser ?

3. Que mange-t-on avec la cuiller ? (soupe, crème, marmelade).

4. Que fait-on avec la fourchette ? avec le couteau ?

Faire remarquer que moins on se sert de ce dernier, mieux cela vaut !

Décrire un pique-nique.

Partie pratique.

Comme application de ce centre d'intérêt, nous avons fait un succulent et énorme pot-au-feu ; les enfants ont apporté les légumes, la maîtresse a fourni la viande et, après dégustation en commun du potage, un petit déshérité a emporté le reste !

C. S. R.

INFORMATION

POUR LA DÉFENSE DE NOS COLONIES

Les colonies suisses à l'étranger se révèlent les auxiliaires toujours plus indispensables de notre expansion économique et « culturelle ». Mais suffit-il de le reconnaître pour être en droit de leur demander de se mettre davantage encore au service du pays ? Est-ce surtout de la bonne politique que de refuser les crédits nécessaires au renforcement de notre service consulaire et au développement des activités qui contribuent au maintien d'une Suisse à l'étranger vivante et forte ?

L'œuvre qui a le plus fait pour resserrer les liens qui unissent les Suisses à l'étranger à la mère-patrie est sans contredit celle qu'a créée la Nouvelle Société Helvétique : le Secrétariat des Suisses à l'étranger, à Berne. Son 17^e rapport annuel vient de paraître. Il montre comment chez nous une petite poignée de gens dévoués parviennent à accomplir une tâche qui, dans d'autres pays, est avant tout l'affaire de l'Etat.

Et, tandis qu'on s'efforce d'organiser l'émigration — alors que, d'autre part, les Suisses à l'étranger rentrent toujours plus nombreux au pays pour s'y trouver souvent dans une situation encore plus précaire que celle qu'ils ont quittée — ne devrait-on pas songer beaucoup plus à soutenir une œuvre qui a fait ses preuves et qui, en montrant de manière tangible aux Suisses à l'étranger que la patrie ne les oublie pas, les aide à rester à leur poste et à lutter courageusement au loin. Ceux qui voudront bien contribuer à cette tâche éminemment nationale peuvent s'adresser au Secrétariat des Suisses à l'étranger, Bundesgasse 40, Berne. (Compte de chèques III. 6768).

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

Chemin de fer **Montreux Oberland bernois**

Il dessert une RÉGION IDÉALE pour vos courses

BAISSE DES TARIFS ÉCOLES ET SOCIÉTÉS

Dès le 1. 6. Grandes facilités pour trains spéciaux. BILLETS COLLECTIFS A PRIX RÉDUITS. Tous renseignements Direction MOB, Montreux, tél. 62.842.

LE PONT - LAC DE JOUX

But idéal pour courses d'écoles et sociétés. Accès facile en car ou par C.F.F., 1 h. 15 de Lausanne. Excursions diverses : Dent de Vaulion. Canotage. Plage, etc.

HOTEL DE LA TRUITE, LE PONT

Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés. Repas depuis 2 fr. ; soupes 40 cent. Cantine pour pique-niques.

Cartes postales. R. Lehmann, nouv. propriétaire.

TOUR DE GOURZE 930 m.

la course classique. Belvédère idéal, accès facile ; gares Grandvaux ou Puidoux. Auberge au sommet ; soupe 30 ct., thé 20 ct. Café, thé, chocolat, limonade, vin. Restauration chaude et froide. Se recommande : Famille Banderet. Téléphone 42.209 sous Gourze. Les auto-cars peuvent arriver à 10 minutes de la Tour.

LES MAYENS DE VAN S / SALVAN

à mi-chemin de SALANFE RESTAURANT ALPINA Téléphone 62.886
Restauration chaude et froide. — Toutes provisions pour touristes. — Vins de 1^{er} choix.
Léon COQUOZ, Prop.

Pour vos banquets de sortie adressez-vous à l'

HOTEL DU LAC à MONTRIOND-LE-LAC

Hte-Savoie qui vous servira à partir de 16 fr. Grande salle mise à la disposition des touristes ayant leurs provisions.

SALANFE, 1914 m. (Valais)

Hôtel Dent du Midi But idéal pour courses d'écoles en montagne. Ouvert du 1^{er} juin au 1^{er} octobre. Pour écoles : soupe, couche sur paillasse, café au lait, fr. 2.— par élève. Salles chauffées. Dortoirs séparés, très propres et bien aérés. Tél. Salanfe 91.2. Coquoz Frères & Cie, prop. Hiver Salvan 35. Membres C.A.S

CABANE RESTAURANT BARBERINE — Tél. N° 4 s. CHATELARD (Valais)

Lac de Barberine ; ravissant but pour excursions, pour écoles, soupe, couche sur paillasse, café au lait, 2 fr. par élève. Arrangement pour sociétés. Restauration, pension, prix modérés. Funiculaire, bateau.
Se recommande : Jean Lonfat, membre du C. A. S., Marécottes. Tél. 62.867.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

Allez-vous à Lucerne? "LOWENGARTEN"

Dans l'hôtel-restaurant

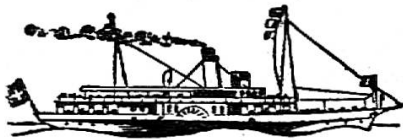
écoles, sociétés, etc., trouvent bon accueil. A proximité immédiate du monument du Lion et du Gletschergarten. **Grand parc pour autos.** Prix très réduits, demandez-les. (Téléphone 20.339.)

LAC RETAUD

S. DIABLERETS
(ALT. 1705) TÉL. 43

à 25 minutes du COL DU PILLON

Vin d'Aigle — Restauration — Pension — Thé, café, chocolat — Articles souvenirs
Course idéale pour écoles — Rendez-vous pour tous promeneurs — Chambres
Ouverture au début de juin. Avant s'adr. au propr. : F. MAISON, "La Chapelle", Aigle.



Lac Léman

Buts de promenades nombreux et variés. **Les bateaux de la Compagnie Générale de Navigation** délivrent sans avis préalable des **billets collectifs** à prix très réduits, bateaux seulement ou aller en bateau et retour en train. Abonnements kilométriques. **Abonnements de vacances** (7 jours ouvrables) Fr. 15.—. Location de bateaux pour promenades de sociétés et d'écoles; prix très réduits. Pour tous renseignements s'adresser à la **Direction à Ouchy-Lausanne, téléphone 28.505, ou au Bureau de la Compagnie à Genève, Jardin Anglais, téléphone 44.609.**

ANZEINDAZ — REFUGE DE LA TOUR

Ouvert toute l'année, complètement remis à neuf. Place pour 100 personnes. Chambres. Restauration. Dortoir. Lit de camp. Dîner depuis 2 fr. Cantonnement chauffable. Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés.

Hans FLOTRON, guide.

Téléphone : Gryon 57.97.

CHEXBRES HOTEL DU SIGNAL

Un superbe but de promenades pour écoles et sociétés. Grand parc, forêt magnifique de 30 ha., panorama grandiose sur le lac et les Alpes. Bonne cuisine. Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés.

On accède à Chexbres par la splendide route de la Corniche dominant le lac. En chemin de fer par Puidoux-gare (ligne Genève-Lausanne-Fribourg). H. von Gunten.

Dans le Val de l'Hongrin

à 1350 m. d'altitude

A LOUER UN CHALET de 4 à 5 CHAMBRES A BAS PRIX

Pour renseignements s'adresser au propriétaire

Henri Henchoz, Le Croset-La Lécherette, Château-d'Œx

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT LE SAMEDI

Rédacteur de l'« Educateur » :

ALBERT ROCHAT
CULLY

Comité de rédaction :

M. CHANTRENS, TERRITET
H. BAUMARD, GENTHOD
H.-L. GÉDET, NEUCHATEL
J. MERTENAT, DELÉMONT

Rédacteur du « Bulletin » :

CHARLES GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

Correspondants de sections :

M^{me} L. CORNUZ, VEVEY
AD. LAGIER, GENÈVE
M^{lle} N. LOBSIGER, PETIT-LANCY
J.-E. MATTHEY, NEUCHATEL
H. SAUTEBIN, DELÉMONT

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION :

AVENUE DE LA GARE, 33, LAUSANNE
CHÈQUES POSTAUX : II. 6600 TÉLÉPHONE : 33.633

PRIX D'ABONNEMENT :

Suisse..... Fr. 9.— Etranger..... Fr. 12 —

Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

LAUSANNE : aux Restaurants rénovés de la

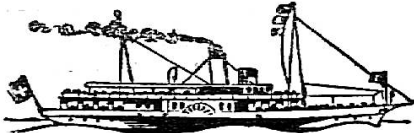
SOCIÉTÉ VAUDOISE DE CONSOMMATION

Entrées : carrefour Louve-Palud-St-Laurent et Escaliers Louve-Riponne.

Potage Fr. 0.20 — Assiette maison dep. Fr. 0.60 — Repas sans viande dep. Fr. 0.60

Repas avec viande dep. 0.85 et autres menus très soignés à tous prix.

Place pour 350 personnes. S'annoncer si possible à l'avance, Tél. 28.615.



Lac Léman

Buts de promenades nombreux et variés. Les bateaux de la Compagnie Générale de Navigation délivrent sans avis préalable des billets collectifs à prix très réduits, bateaux seulement ou aller en bateau et retour en train. Abonnements kilométriques. Abonnements de vacances (7 jours ouvrables) Fr. 15.—. Location de bateaux pour promenades de sociétés et d'écoles; prix très réduits. Pour tous renseignements s'adresser à la Direction à Ouchy-Lausanne, téléphone 28.505, ou au Bureau de la Compagnie à Genève, Jardin Anglais, téléphone 44.609.

CHEMIN DE FER MARTIGNY - ORSIÈRES

Buts de courses nombreux et variés Champex, Val Ferret, Grand Saint-Bernard, Vallée de Bagnes, etc. Taxes réduites pour sociétés et écoles.

Autocars pour excursions dès les gares de Sembrancher et d'Orsières
Renseignements et conditions à la Direction du chemin de fer M.-O., à Martigny-Bourg
(Téléphone : Martigny N° 61.070)

COL DE LA GEMMI, 2329 m., HOTEL WILDSTRUBEL

Téléphone : 1

Maison confortable de 80 lits et cantonnements. Le Col sera ouvert le 10 juin et praticable sans obstacles. Arrang. spéciaux pr écoles et sociétés. Prix de pension fr. 9.— par jour. Prospectus et prix à disposition. Léon Villa-Gentinetta, propr.

CABANE RESTAURANT

BARBERINE — Tél. N° 4
S. CHATELARD (Valais)

Lac de Barberine; ravissant but pour excursions, pour écoles, soupe, couche sur paille, café au lait, 2 fr. par élève. Arrangement pour sociétés. Restauration, pension, prix modérés. Funiculaire, bateau.

Se recommande : Jean Lonfat, membre du C. A. S., Marécottes. Tél. 62.867.

LES ORMONTS

Buts de courses pour écoles

Le Lac Retaud, 1680 m.; la Palette d'Isenau, 2173 m.; le Pic Chaussy, 2355 m.; le Lac Lioson, 1851 m.; le Lac des Chavon-

nes (par la Forclaz), 1698 m.; la Pierre du Moëllé, 1711 m., etc. Pour renseignements s'adresser à la Direction du chemin de fer AIGLE-SÉPEY-DIABLERETS à Aigle, téléph. 152.

REFUGE DENT DE LYS

LES PACCOTS

s. Châtel-St-Denis

Chambres et dortoirs. Garage. Banquets de sociétés. Restauration à toute heure. Ouvert toute l'année. Téléph. 590.93. Prix spéciaux pour écoles et sociétés. Point de départ pour Moléson, Dent de Lys, Cape au Moine. L. Chassot, propr.

Dent de Vaulion

Alt. 1486

Tél. 8.936

Le plus beau site du Jura pour courses d'écoles et de sociétés. Vins de 1er choix. Restauration — Pension — Soupe — Thé — Café — Chocolat — Lait. Prix modérés. Salle. Galerie et Terrasse. Tenancier; Paul REYMOND